



HAL
open science

D'un Cid à l'autre : négation et tragédisation

Roselyne de Villeneuve

► **To cite this version:**

Roselyne de Villeneuve. D'un Cid à l'autre : négation et tragédisation. 'Agnès Fontvieille-Cordani et Nicolas Laurent. La Négation à l'œuvre dans les textes, actes du colloque de Cerisy des 22-29 juillet 2019,, Garnier, A paraître. hal-03356168

HAL Id: hal-03356168

<https://hal.science/hal-03356168v1>

Submitted on 13 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

D'un *Cid* à l'autre : négation, « tragédisation », exception

Roselyne de Villeneuve - UR STIH - Sorbonne Université

De « Va je ne te hay point.¹ », star à tort ou à raison des articles « litote », au virulent « O rage, ô desespoir ! ô vieillesse ennemie ! / N'ay-je donc tant vescu que pour cette infamie ?² », en passant par des énoncés aphorismés tels que « [...] aux ames bien nées / La valeur n'attend pas le nombre des années.³ » ou « A qui vange son pere il n'est rien impossible,⁴ » un constat s'impose : les énoncés-vedettes du *Cid* sont négatifs. La pratique citationnelle semble être un indice indirect de l'importance de la négation dans la pièce.

Si tant est qu'on puisse parler de « la » pièce... En effet, la tragi-comédie est l'objet de trois éditions en 1637 ; elle est ensuite recatégorisée comme tragédie en 1648 puis, en 1660, le texte est sensiblement remanié, dans le sens d'une « tragédisation » effective⁵. Le commentaire de Genette sur ce reclassement générique, qui ne serait lié qu'au dénouement, semble un peu hâtif. Corneille aurait choisi d'abord l'étiquette de tragi-comédie « en raison d'une fin, craint-il, trop heureuse pour justifier celui de tragédie » ; puis, en 1648, « rassuré sur la conformité de sa pièce à la définition d'Aristote (qui, de fait, n'exige pas un dénouement funeste), il lui applique tout simplement l'indication tragédie⁶ ».

Le double problème posé par le genre de la tragi-comédie en général et le genre du *Cid* en particulier est en réalité complexe. La tragi-comédie doit probablement être conçue sur le modèle de la sémantique du prototype : le prototype tragi-comique combinerait ainsi « l'*inventio* romanesque à la *dispositio* irrégulière⁷ », recourrait à un personnel dramatique mêlé, mélangerait la matière comique et tragique, aurait une fin heureuse et se rencontrerait surtout vers 1628. Mais la porosité des pratiques et les leurres du discours critique rendent la question délicate. Par ailleurs, comme le souligne Forestier, les pièces de Corneille constituent autant d'« explorations des limites des genres⁸ ». Semblent ainsi relever de la tragi-comédie les deux fausses morts de Rodrigue, son « assumption épique » au « statut de héros⁹ », les « schémas actoriels de la tragi-comédie » que sont « le duel, la poursuite judiciaire, et la fuite¹⁰ ». L'Infante est en porte-à-faux génériquement : elle relève d'« une dramaturgie romanesque de la gratuité » mais incarne « un conflit qui demeure intérieur¹¹ ». Les accidents tragi-comiques de l'*inventio* sont ainsi combinés à des conflits intérieurs, une *dispositio* régulière, un personnel noble éminemment tragiques.

La réécriture de 1660 tend à mettre plus en conformité le texte et l'étiquette générique tragique, ce qui suppose, de faire coïncider la dignité des propos, la « dignité des personnages » et la « dignité » du poème tragique, qui suppose une action fondée sur une passion « plus noble et plus mâle que l'amour¹² ». Cela concerne surtout le Comte qui, dans la tragi-comédie de

¹ Corneille Pierre, 1637 [achevé d'imprimer le 23 mars], *Le Cid*, Paris, Courbé, III, 4, v. 973, p. 72. L'orthographe, l'accentuation et la ponctuation des éd. de 1637 et de 1660 sont respectées.

² *Ibid.*, I, 5, v. 235-236, p. 17.

³ *Ibid.*, II, 2, v. 407-408, p. 30. *Point* remplace *pas* à partir de 1648.

⁴ *Ibid.*, II, 2, v. 419, p. 31.

⁵ Sur l'histoire du texte, on se reportera au dossier de la Pléiade, *Œuvres complètes*, 1980, éd. Georges Couton, Paris, Gallimard, t. 1, p. 1449-1480 et à l'article de Riffaud Alain, 2006, « L'Impression du *Cid* (1637-1648) », *RHLF*, n°106, p. 543-570.

⁶ Genette Gérard, 2001, « Le genre comme œuvre », *Littérature*, n°122, p. 107-117, ici p. 115-116.

⁷ Baby Hélène, 2001, *La Tragi-comédie de Corneille à Quinault*, Paris, Klincksieck, p. 29.

⁸ Forestier Georges, 2012, « Corneille et la pratique des genres », *Pratiques de Corneille*, sous la dir. de M. Dufour-Maître, PU de Rouen et du Havre, p.359-369, ici p. 369.

⁹ Forestier Georges, 2004, *Essai de génétique théâtrale. Corneille à l'œuvre*, Genève, Droz, p. 125.

¹⁰ Baby Hélène, *La Tragi-comédie de Corneille à Quinault*, op. cit., p. 197.

¹¹ *Ibid.*, p. 157.

¹² Corneille Pierre, [1660] 1987a, « Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique », *Œuvres complètes*, t. 3, p. 117-141, ici p. 123-124.

1637, a parfois les accents tragi-comiques de Matamore, peut-être à cause du contexte espagnol. En 1660, Corneille supprime une petite mesquinerie décochée à Don Diègue juste après le soufflet et réécrit plusieurs vers du Comte. Par exemple, la rodomontade de 1637 « Je m'estonne fort peu de menaces pareilles, / Dans les plus grands perils je fais plus de merveilles,¹³ » est remplacée par la relative substantive indéfinie « Qui ne craint point la mort ne craint point les menaces,¹⁴ ». Alors que la fanfaronnade correspondait à une velléité de surénonciation minée par l'expression d'un individualisme outrancier, la réécriture de 1660 est un discours d'autorité. Elle cumule point de vue surplombant et inclusion du personnage au sein d'une classe héroïque, dans une tentative de constitution discursive du sujet tragique qui fait coïncider surénonciation et surlocution, posture énonciative et position¹⁵.

La relative indéfinie, substantive ou périphrastique, parce qu'elle combine une référence générique gazée par l'indétermination au surplomb énonciatif, sert aussi à « tragédiser » les propos et le personnage de Chimène. En 1637, elle réclame nominativement la tête de Don Diègue et des siens¹⁶ ; en 1660 elle supplie le roi d'immoler « Tout ce qu'enorgueillit un si haut attentat¹⁷ ». L'enjeu est double : insister davantage sur le fait que le crime est moins un affront personnel privé qu'une atteinte à l'Etat ; conférer au personnage féminin, dont les « folies¹⁸ » ont été vivement critiquées, plus de retenue. De même, la coupure en 1660 des vers dans lesquels Chimène regrette un amant qu'elle croit mort¹⁹ vise à conférer plus de bienséance à cette « Amante trop sensible, et Fille dénaturée²⁰ », cette « chaude amante et fille tiède²¹ ». La réécriture de 1660 « tragédise » en minorant donc quelque peu la composante amoureuse au profit du politique, conformément aux objectifs du *Discours sur l'utilité*. Car « Le péril est grand péril, et partant, tragique, si et seulement si l'amour se trouve relégué au deuxième rang²² ». Les fluctuations de la modalité énonciative et de l'outil comparatif dans un vers des stances du *Cid* témoignent au plan microtextuel de la complexité du problème générique et esthétique que constitue ce dosage, ce réglage de l'amour et du politique :

Dois-je pas à mon pere avant qu'à ma maistresse ? (1637, I, 7, v. 344, p. 23)

Doy-je pas à mon pere autant qu'à ma maistresse ? (1652, I, 7, v. 344, p. 35)

Je dois tout à mon pere avant qu'à ma Maistresse :²³ (1660, I, 6, v. 342, p.16)

Il est alors légitime de s'interroger sur la part et la fonction de la négation dans ce travail de tragédisation. Comment, en effet, la négation interfère-t-elle avec la poétique dramatique et les déterminations génériques ? En s'appuyant sur un premier bilan statistique comparatif de la négation dans *Le Cid* de 1637 et de 1660, la première partie tentera d'articuler la négation, en

¹³ *Le Cid*, 1637, *op. cit.*, II, 1, v. 395-396, p. 28.

¹⁴ *Le Cid*, 1660, dans *Le Théâtre de Corneille revu et corrigé par l'auteur*, Paris, Courbé & de Luyne, 2^e partie, II, 1, v. 393, p. 20.

¹⁵ La surénonciation est « l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs ». C'est une des postures énonciatives que Rabatel distingue « des places des sujets parlants et des relations entre locuteurs – relations verticale (statut, place) et horizontale (familiarité, distance), relations affectives [...] et idéologiques » (Rabatel Alain, 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, 38^e année, n°156, p. 3-17, ici p. 9 et 11).

¹⁶ *Le Cid*, 1637, *op. cit.*, II, 7, v. 703, p. 53.

¹⁷ *Le Cid*, 1660, *op. cit.*, II, 8, v 696, p. 36.

¹⁸ Scudéry (de Georges), [1637], *Observations sur Le Cid, Œuvres complètes, op.cit.*, t. 1, p. 787.

¹⁹ *Le Cid*, 1637, *op. cit.*, V, 5, v. 1727-1748, p. 120-121.

²⁰ *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, [1637], *Œuvres complètes, op.cit.*, t. 1, p. 810.

²¹ Mercier Louis-Sébastien, 1773, *Du Théâtre*, Amsterdam, Van Harrevelt, p. 98.

²² Baby Hélène, *La Tragi-comédie de Corneille à Quinault, op. cit.*, p. 91.

²³ Le texte de 1652 est celui des *Œuvres de Corneille*, 1652, Rouen, Augustin Courbé, Antoine de Sommerville & Toussaint Quinet, t. 2. Couton précise que la leçon de 1652 est maintenue jusqu'en 1657 et que celle de 1660 est conservée jusqu'en 1682 (*Œuvres complètes, op. cit.*, t. 1, var. f, p. 1493).

tant que phénomène microtextuel, avec des questions de dramaturgie et de genre. On verra alors que c'est moins le nombre total des négations qui est significatif que leur fréquence dans les passages les plus remaniés, notamment le début de l'acte I. La deuxième partie s'attachera à ce début de l'acte I, en étudiant les différentes manifestations de la négation et en montrant comment l'action détermine la négation, à moins que ce ne soit l'inverse. Enfin la dernière partie traitera le cas particulier de la négation exceptive, assez constante d'une version à l'autre, mais intéressante car vectrice d'une conception du tragique comme volonté bloquée.

Action et négation

Forestier estime que Corneille isole dans l'histoire un « dénouement, qui est en même temps le sujet de l'œuvre » et reconstruit ensuite l'action selon une « composition régressive²⁴ ». Or, précisément, dans le dénouement du *Cid*, il s'agit de savoir si Chimène dit *oui* ou *non* au mariage : la possible négation est au cœur de l'action. Scudéry rappelle que le consentement est performatif : « ils sont mariés, puisque selon les Jurisconsultes, il n'est requis que le consentement pour les noces²⁵ ». Si, dans la version de 1637, la réponse de Chimène pourrait être glosée par *oui, mais pas maintenant*, elle serait proche d'un *plutôt non, si possible* dans la version de 1660. Autrement dit, la négation est, macrotextuellement, un ressort dramaturgique essentiel de la pièce, dont dépendent des problèmes esthétiques de convenance concernant Chimène, c'est-à-dire d'adéquation de la dignité du discours à la dignité sociale. Ce ressort négatif pourrait déterminer les modulations de la négation, au plan microtextuel cette fois.

On l'a dit, Corneille coupe en 1660 les vers où Chimène regrette Rodrigue afin d'estomper « ce grand éclat » d'amour et de valoriser l'« opposition vigoureuse²⁶ » au mariage qui le suit. En 1637, le roi lui annonce : « Tu le [Rodrigue] posséderas » au futur prédictif²⁷ ; ces mots disparaîtront en 1660. Surtout, en 1637, Chimène ne refuse pas d'épouser Rodrigue, elle demande seulement un délai :

Sire, quelle apparence a ce triste Hyménée,
Qu'un mesme jour commence & finisse mon deuil,
Mette en mon liect Rodrigue, & mon pere au cercueil ?²⁸

Elle ne rejette pas le mariage, mais sa circonstance temporelle. En 1660, en revanche, elle s'oppose indirectement à l'union avec Rodrigue, ses interrogations appelant une réponse pragmatiquement orientée négative :

Pourrez-vous à vos yeux souffrir cet Hyménée ?
[...] Toute vostre justice en est-elle d'accord ?²⁹

Ces aménagements sont conformes à l'*Examen* de 1660, qui évoque « l'incertitude » du mariage, requise afin d'accorder « la bienséance » et la « vérité de l'événement³⁰ », alors qu'en 1637, le mariage était seulement différé. Corneille précise en outre que l'adage *Qui ne dit mot consent* est invalidé quand un personnage s'adresse à un roi ; le silence est alors,

²⁴ Forestier Georges, *Essai de génétique théâtrale*, op. cit., p. 15.

²⁵ Scudéry, *Observations sur le Cid*, op. cit., p. 786.

²⁶ Corneille Pierre, [1660], « Examen 1660-1682 », *Œuvres complètes*, op. cit., t. 1, p. 701.

²⁷ *Le Cid*, 1637, op. cit., V, 4, v. 1359, p. 98.

²⁸ *Ibid.*, V, 7, v. 1832-1834, p. 127.

²⁹ *Le Cid*, 1660, op. cit., V, 7, v. 1806 et 1808, p. 85.

³⁰ Corneille Pierre, « Examen 1660-1682 », op. cit., p. 701-702.

pragmatiquement, un équivalent déférent du *non*. En 1660, le propos de Chimène équivaudrait donc à un *non* gazé par le respect. À partir de cette fin, qui prend acte des critiques adressées à Chimène, Corneille infléchit le personnage pour construire une Chimène moins vengeresse mais plus tourmentée. Il recentre ainsi l'intérêt sur les « troubles de la bienséance³¹ », afin de nourrir le conflit intérieur du personnage aux mœurs « inégalement égales³² » et tragédier une pièce dont la bienséance sortira finalement sauvée. On pourrait donc se demander si cet infléchissement générique ne se traduirait pas, au plan microtextuel, par une inflation des négations polémiques et polyphoniques, requises bien sûr dans l'interlocution théâtrale, mais justifiées plus fondamentalement par un problème de dramaturgie, articulant choix du dénouement, bienséances et constitution de personnages divisés.

L'hypothèse ne peut être vérifiée ou invalidée que par l'établissement d'un bilan statistique³³ dont on trouvera les principaux résultats dans l'annexe 1.

Ce bilan appelle quelques remarques. Certains phénomènes, comme la disparition de la négation à forclusif seul³⁴, relèvent de l'histoire de la langue plus que de la stylistique. Souvent employés en interronégative, ils sont « assez rares³⁵ » après 1650. Parmi les négations de phrase (colonne médiane), on a en 1637 73,9% de négations bitensives totales (correspondant à des « énonciations 'thétiques'³⁶ » selon Claire Badiou-Monferran) et 26,1% de négation à discordancier seul (correspondant à des « énonciations 'hypothétiques' », notamment en présence d'un semi-auxiliaire modal ou dans un système hypothétique). En 1660, ces pourcentages sont respectivement de 75,5% et de 24,5%. Ils sont conformes à ceux trouvés par Ingrid Riocreux à propos du *Discours des trois unités* (75% et 25%) et d'autres textes contemporains³⁷. Cette donnée est donc peu significative stylistiquement. Parmi les négations bitensives de constituant, *ne... plus* est la forme la plus fréquente (35 occurrences en 1637, 33 en 1660), devant *ne... rien* (24 occurrences) et *ne... jamais* (9 puis 10 occurrences). Cette prédilection pour *ne... plus*, alors que les moralistes préfèrent *ne... jamais*³⁸, pourrait bien être une spécificité de l'écriture tragique, qui s'origine dans une perte (la mort du père, la perte du bonheur) et dont le rapport au temps est plus d'ordre narratif et événementiel, tandis que celui des moralistes s'articule discursivement et argumentativement à un temps comme suspendu. Par ailleurs, le remplacement de *pas* par *point* dans « La valeur n'attend point le nombre des

³¹ Hélène Merlin-Kajman considère que les « troubles de la bienséance » sont l'« indice de bouleversements majeurs et contradictoires dans l'ordre de 'ce qu'il convient' de faire et de représenter » (Merlin-Kajman Hélène, 2012, « Decorum et bienséances au XVII^e siècle », *Camœnae*, n°13, p.1-18, ici p. 6). En ligne : <<http://saprat.ephe.sorbonne.fr/media/a82b83e0ac86ba163d88d1467e6f244b/camœnae-13-12-merlin-kajman.pdf>> [consulté le 16/06/2019]

³² Corneille Pierre, « Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique », *op. cit.*, p. 133.

³³ On a travaillé à partir des versions de 1637 et de 1682 numérisées sur le site *Théâtre classique* animé par Paul Fièvre, <http://www.theatre-classique.fr/>, en utilisant les outils de recherche proposés par ce site pour établir les relevés. Les données ont été ensuite vérifiées par confrontation avec les éditions du XVII^e mises en ligne sur Gallica (il y a deux cas au moins de contamination du texte de 1637 par une version ultérieure). Le texte de 1660 n'étant pas numérisé sur *Théâtre classique*, on a vérifié manuellement que les occurrences de négation provenant de l'édition de 1682 étaient déjà présentes dans l'édition de 1660. Enfin ont été éliminées manuellement les formes homophones non négatives (*pas* ou *personne* substantifs p. ex) ainsi que les indéfinis en atmosphère forcluante mais non réellement négatifs.

³⁴ « Dois-je pas à mon pere avant qu'à ma maistresse ? » (1637, I, 7, v. 344, p. 23) ; « Vostre esprit va t'il point bien viste pour sa main ? », (1637, II, 5, v. 554, p. 42).

³⁵ Müller Claude, 2004, « Sur quelques emplois particuliers de 'pas' et 'point' à l'aube du français classique », *Langue française*, n°143, p. 19-32, ici p. 28.

³⁶ Badiou-Monferran Claire, 2004, « Introduction », *Langue française*, n°143, p. 3-9, ici p. 8.

³⁷ Riocreux Ingrid, *La Négation dans le fragment moraliste*, thèse soutenue en novembre 2013 sous la dir. de Delphine Denis, annexe G, tableau 5, p. 421. Les chiffres sont à peu près les mêmes pour Corneille et Guez de Balzac ; pour les *Pensées*, I. Riocreux aboutit à 78% et 22% ; pour Madeleine de Scudéry à 29% et 71%.

³⁸ *Ibid.*, annexe B, tableau 1, p. 415. Même si les résultats varient selon les auteurs étudiés, *jamais* est sensiblement plus employé que *plus* et beaucoup plus fréquent que *personne*.

années³⁹ » semble s'expliquer au plan sémantique par les affinités de *point* avec la négation de quantité que souligne Oudin⁴⁰, puisqu'il s'agit précisément ici d'affranchir la qualité de la quantité.

En définitive, au plan stylistique, le seul phénomène un peu saillant concerne la négation pleine *non*. D'une part, l'on passe de 21 occurrences en 1637 à 25 occurrences en 1660, ce qui n'est pas négligeable. Dès 1637, Chimène dit deux fois plus *non* que Rodrigue, dont l'ascension héroïque s'accommode moins bien de la négation. En 1660, les personnages qui gagnent un *non* sont Chimène, l'Infante, Don Diègue et Le Comte. D'autre part, *non* représente alors en 1660 9,73% des morphèmes négatifs, ce qui est beaucoup plus que ce que l'on trouve chez les moralistes : 1,92% chez La Rochefoucauld, 1,95% chez Chamfort, 6,36% chez Pascal⁴¹. *Non* est en effet un possible marqueur du tragique car il cristallise le conflit au plan énonciatif/pragmatique en attisant la polémique, qu'il soit en emploi autonome ou négation de constituant contrastive, éventuellement combiné avec *pas*. Voici un exemple du premier cas, introduit dans la version de 1660

Je n'aime plus Rodrigue, un simple Gentilhomme,
Non, ce n'est plus ainsi que mon amour le nomme ;⁴²

Récusant l'étiquette habituelle d'« adverbe prophrase », Müller estime que *non* « n'équivaut pas à la phrase négative, qui peut le suivre sans être vraiment redondante » et qu'il « est à analyser comme l'expression du rejet de l'énoncé positif, alors que la phrase négative est aussi une assertion négative [...] »⁴³. On pourrait en déduire que *non* opère plus au niveau de l'énonciation que de l'énoncé ; il s'agit peut-être même d'un des seuls cas où il serait associé à un acte de langage proprement négatif de rejet⁴⁴. Au plan sémantico-référentiel, *non* équivaut à un « Ce n'est pas le cas⁴⁵ », le pronom *ce* implicite étant dans ces vers plutôt cataphorique, en raison de sa place, mais peut-être aussi anaphorique du vers précédent. Ce double rattachement permet à *non* de cheviller les deux vers et de souligner la métamorphose épique de Rodrigue en Cid, la dénomination se faisant quasi-performative. En 1660, Corneille supprime donc l'assertion positive « Une ardeur bien plus digne à present me consomme⁴⁶ » et fait le choix de surenchérir dans la négation, en exploitant la valeur illocutoire de rejet de la négation pleine, pour mieux souligner le « saut qualitatif » accompli par l'objet aimé et accentuer dans le même temps le conflit de L'Infante, qui renonce à Rodrigue par générosité et non par crainte d'une mésalliance.

Non peut aussi être employé comme négation de constituant contrastive, éventuellement combiné avec *pas*, tour qui présente des affinités avec la négation métalinguistique dans certaines configurations cotextuelles, comme « Ton bras est vaincu, mais non pas invincible.⁴⁷ » Ce type de négation opère une focalisation contrastive que Müller rapproche du clivage : « c'est vaincu que ton bras est, ce n'est pas invincible que ton bras est »⁴⁸. Le vers

³⁹ *Le Cid*, 1660, *op. cit.*, I, 2, v. 406, p. 22.

⁴⁰ Pour Oudin, en phrase assertive, *point* « se rapporte aux choses qui portent quantité », tandis que *pas* exprime la négation de la « qualité » (Oudin Antoine, [1632] 1648, *Grammaire française rapportée à l'usage du temps*, Douay, veuve Wion, p. 261).

⁴¹ Ces pourcentages ont été calculés à partir du relevé d'occurrences établi par Riocreux Ingrid, *La Négation dans le fragment moraliste*, *op. cit.*, Annexe B, tableau 1, p. 415, mais en retranchant la négation exceptive de manière à travailler sur des données comparables.

⁴² *Le Cid*, 1660, *op. cit.*, V, 3, v. 1633-1634, p. 78.

⁴³ Müller Claude, 1991, *La Négation en français*, Genève, Droz, p. 162.

⁴⁴ Ce qui n'est pas la conclusion de Müller lui-même.

⁴⁵ Müller Claude, *La Négation en français*, *op. cit.*, p. 162.

⁴⁶ *Le Cid*, 1637, *op. cit.*, V, 4, v. 164, p. 114.

⁴⁷ *Ibid.*, II, 2, v. 420, p. 31 ; *Le Cid*, 1660, *op. cit.*, II, 2, v. 418, p. 22.

⁴⁸ Müller Claude, *La Négation en français*, *op. cit.*, p. 179 sq.

cumule une négation polémique et une négation métalinguistique mise en évidence par la figure de dérivation qui attire l'attention sur les signes et introduit une part d'autonomie. L'énoncé n'équivaut nullement à un positif car « si on nie le négatif, c'est pour faire percevoir autre chose que ce que le terme non marqué seul pourrait faire comprendre⁴⁹. » La négation du négatif laisse ouvert un ensemble de possibles, de telle sorte que le balayage de ces propriétés supposées du « bras » et des situations possibles qui les révèlent fasse surgir, au plan illocutoire, une menace diffuse plus efficace qu'une assignation précise de propriété.

Il faut l'avouer : ces premiers résultats sont bien décevants et l'hypothèse de la corrélation entre négation et tragédisation ne semble à ce stade guère fructueuse. Entre 1637 et 1660, la pièce perd 1,13% de mots⁵⁰ et gagne 4,30% de morphèmes négatifs. Il y aurait dans la version de 1660 3,16% de morphèmes négatifs, là où Chamfort a 2,96%, La Rochefoucauld 3,79% et Pascal 4,14% selon I. Riocreux⁵¹. *Ne* est généralement, chez ces auteurs, le 7^e morphème dans l'ordre de fréquence des morphèmes, mais c'est un rang banal, comme le démontrent quelques sondages sur le site *Théâtre classique*⁵².

Ce qui est significatif en revanche, c'est la répartition des nouvelles occurrences de négations dans la version de 1660, dont le début est très remanié. Si l'on s'attache aux trois premières scènes de l'acte I, on constate que deux occurrences de négation disparaissent entre 1637 et 1660, mais que quatorze occurrences nouvelles sont introduites. Dans cette réécriture du début de l'exposition, la négation prodiguée semble alors être l'opérateur discursif qui permet à Chimène et à l'Infante de se constituer en personnages véritablement tragiques au sein d'une action simultanément tragédisée.

Exposition et négation : trouble dans la bienséance et économie tragique

Les deux premières scènes de la version de 1637 sont condensées en 1660 dans la scène 1 de l'acte I, les propos du Comte sur lesquels s'ouvriraient la tragi-comédie étant intégrés sous forme de discours rapporté direct aux propos d'Elvire, ce qui resserre l'exposition en évitant les redites et l'incongruité sociale d'un entretien entre protagonistes inégaux. On trouvera dans l'annexe 2 une confrontation entre ces deux versions.

Dans la première, la négation est peu présente dans le discours de Chimène, uniquement sous forme lexicale. Elle s'articule essentiellement autour d'un négatif morphologique avec préfixe négatif plus ou moins identifiable (« deffiance », I, 2, v. 39), d'un négatif sémantique (« refuse » I, 2, v. 48) et d'un négatif inverse « je crains » (I, 2, v. 50), équivalant à « se demander si ne pas⁵³ ». Dire « dans ce grand bonheur je crains un grand revers », c'est envisager la possibilité négative « à partir de l'état, jugé normal ou satisfaisant⁵⁴ » qu'est le bonheur, fragilisé toutefois par cette confrontation implicite avec ce qui pourrait être.

Ce trouble prémonitoire est sensiblement amplifié dans la version de 1660. La fusion des scènes de 1637 permet aussi de placer Chimène en position liminaire et de valoriser les négations plus présentes dans ses interventions qu'en 1637. Car si son trouble est accru, celui du spectateur l'est tout autant : qui peut jurer que l'Elvire de 1660 ne déforme pas les intentions

⁴⁹ *Ibid.*, p. 68.

⁵⁰ D'après le site *Théâtre classique*, l'édition de 1637 comporte 15921 mots, celle de 1660/1682 15748.

⁵¹ Cette comparaison a été faite en appliquant les modalités de calcul d'I. Riocreux, c'est-à-dire en incluant les négations exceptives et en considérant qu'une occurrence de bitensive (ou d'exceptive) correspond à deux morphèmes négatifs. Les données concernant les moralistes proviennent de l'annexe C ; tableau 2 ; p. 416 de cette thèse.

⁵² *Ne* est en 7^e position dans *l'Illusion comique*, 9^e dans *le Menteur*, 4^e dans *Mélite*. À titre de comparaison, il est 8^e dans *Andromaque*, 7^e dans *Phèdre*, 11^e dans *Athalie*, 6^e dans *Les Plaideurs*.

⁵³ Müller Claude, *La Négation en français, op. cit.*, p. 41.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 413.

du Comte ? Dans toute « représentation du discours autre⁵⁵ » se pose la question de la fidélité à ce discours autre ; Elvire souligne elle-même la possibilité de l'erreur en recourant à une négation à discordancier seul : « Si je ne m'abuse à lire dans son ame » (I, 1, v. 5).

Très significativement, dans cette réécriture dubitative, les questions ouvertes de 1637 amorcées par le pronom interrogatif indéfini « que faut-il que j'espere ? » et « que t'a dit mon pere » (I, 2, v. 35-36), qui pouvaient appeler un éventail de réponses, possiblement heureuses, sont remplacées par des interrogations à réponse contrainte, dont une interronégative appelant une confirmation négative « m'as-tu fait un rapport bien sincere ? Ne déguises-tu rien de ce qu'a dit mon pere ? » (I, 1, v. 1-2). Surgissent alors dans l'énonciation, polyphoniquement, les propositions implicites associées et la présomption d'insincérité, même si Chimène voudrait précisément les abolir. Structurellement, cette réécriture crée un effet de symétrie avec l'ouverture de l'acte IV, où Chimène demande, dans les deux versions, « N'est-ce point un faux bruit ?⁵⁶ » Ces interronégatives portent dans tous les cas sur la fidélité du discours autre représenté et mettent en scène, textuellement, les scissions internes liées au doute. En cela, le trouble qui ouvre la pièce est une amorce en mineur du conflit intérieur ; une telle ouverture est ainsi un premier indice de réorientation dramaturgique et esthétique.

Une troisième interronégative dubitative porte non sur la représentation du discours autre, mais sur le contrôle du discours propre en contexte dialogal : « N'as-tu point trop fait voir quelle inégalité / Entre ces deux amans me panche d'un costé ? » (I, 1, v. 15-16). La parole est doublement traîtresse, quand elle déforme les propos d'autrui en les rapportant et quand elle dévoile un affect voué au secret, au détriment de la juste mesure (« trop fait voir »). Parmi les nouvelles occurrences de négation de 1660, en effet, la co-occurrence de la négation et de l'adverbe *trop* dans trois cas, dont l'orientation argumentative diverge, crée un dispositif tensionnel original. Si *trop* suppose une non-conformité à une borne supérieure par excès, cette non-conformité est envisagée comme possible et problématique dans l'interronégative déjà citée. En revanche, elle est neutralisée dans les assertions « Un si charmant discours ne se peut trop entendre, » (I, 1, v. 10) et « Tu ne peux trop promettre aux feux de nostre amour / La douce liberté de se montrer au jour. » » (I, 1, v. 11-12). Le degré extrême d'agrément du discours, exprimé par l'adverbe *si*, invalide grâce à la négation soit l'étalon de l'écoute admissible, soit la nécessité d'une relation de conformité avec cet étalon. En somme, la scalarité adjectivale met hors-jeu la scalarité verbale et retire de cette abolition, en une sorte d'effet-retour, un surcroît d'intensité. C'est un peu la même chose dans les deux vers suivants : l'intensité sémantique hors-normes véhiculée par les lexèmes compléments, peut-être aussi l'intensité pragmatique liée à la spécificité du performatif *promettre*, invalident le *trop*, c'est-à-dire l'estimation d'un excès par rapport à une borne. Cette distribution des trois négations ayant pour foyer *trop* esquisse une configuration oppositive entre une sphère intime où l'on peut tout « faire voir », où l'on ne peut trop dire, même si l'on s'abuse en s'étourdissant de ce dire pléthorique et intense, et la sphère semi-publique régie par la bienséance, où la jeune vierge ne doit pas *trop* laisser dire ou montrer qu'elle aime. Toutefois, Chimène cherche à dépasser cette scission et s'enivre d'un dire qui promet, dans le futur, de légitimer la monstration publique de l'amour devenu conjugal (« nostre amour [...] se montrer au jour. »), légitimation qui va de pair avec le recours au possessif de p4 substitué au personnel de p1 (« me panche »). Mais cette

⁵⁵ Authier-Revuz Jacqueline, 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », dans J.-M. Lopez Munoz, S. Marnette et L. Rosier (dir.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 35-53, ici p. 36. Cette terminologie est préférable à celle, plus commune, de « discours rapporté », car elle signale plus franchement l'activité métadiscursive qui est à l'œuvre.

⁵⁶ *Le Cid*, 1637, *op. cit.*, IV, 1, v. 1111, p. 82.

harmonisation future semble d'autant plus sujette à caution qu'elle est l'objet d'une performativité trop récidivante (« ne peut trop promettre ») pour être honnête.

Si l'on se concentre sur la séquence de discours représenté et sur le commentaire qui le suit, on y trouve peu de négations en 1637, hormis « Me défend de penser qu'aucun me le dispute » (I, 1, 32) ou la négation lexicale *défendre* correspond peut-être plus à un négatif qu'à un négatif inverse⁵⁷. En 1660, un réseau négatif serré se déploie sur quelques vers :

Ce choix n'est pas douteux, & sa rare vaillance
Ne peut souffrir qu'on craigne aucune concurrence.
Comme ses hauts exploits le rendent sans égal,
Dans un espoir si juste il sera sans rival :
Et puisque Don Rodrigue a résolu son père [...] (I, 1, v. 45-49)

Dans les replis des combinaisons négatives qui imbriquent négation lexicale et négation syntaxique (« n'est pas douteux », « Ne peut souffrir qu'on craigne »), Elvire, en niant la probabilité d'un échec, inscrit en creux l'imminence de ce possible échec. En outre, les deux négations prépositionnelles « sans égal » et « sans rival », où la rime surenchérit avec insistance sur la parasyonymie et l'hypozeuxie, déclenchent une lecture paradigmatique « verticale » qui met en relation toutes les fins de vers. Le troisième élément de ce paradigme n'est autre que... le « père » de Rodrigue, précisément. Marteler l'inexistence du rival, c'est donc le faire advenir, dans un effet de performativité textuelle à rebours imputable au parasitage de l'archi-énonciateur.

L'augmentation significative des négations dans la sc.1 de 1660 semble donc être un indice de réécriture à partir de la fin : Chimène dira au final plutôt *non*, ce qui entraîne l'inflation des négations au début de l'exposition de manière à jeter le doute sur la possibilité d'une fin heureuse, conformément au principe qui veut que le premier acte « doit contenir les semences de tout ce qui doit arriver⁵⁸ ». Plus précisément, la négation liminaire généralisée en 1660 revêt trois fonctions. Couplée à l'interrogation, elle dessine une scénographie textuelle du trouble dans laquelle le je divisé « polémique » avec lui-même ; elle concourt à la peinture des « passions et des troubles de l'esprit⁵⁹ » et augmente la pitié éprouvée pour le personnage. Au plan dramatique, elle permet de faire advenir ce qui est conjuré et met le début en conformité avec la fin. Enfin, combinée avec des adverbes de degré, elle s'inscrit dans une stylistique de l'intensité. Ce rapport entre négation et intensité constitue d'ailleurs une piste d'analyse qui s'avère particulièrement intéressante dans le cas de la négation exceptive.

La négation exceptive et le tragique de la volonté bloquée

La négation exceptive⁶⁰ est parfois exclue de l'investigation du champ négatif au motif – sémantique – qu'elle correspond plus à l'affirmation d'un positif restreint qu'à une négation. Toutefois, cette position réduit à son seul résultat un processus qui inclut bel et bien en chemin de la négation. Et une telle position fait fi de la diachronie, puisque « *ne... que* ne représente pas du tout la même chose, à l'âge classique et de nos jours⁶¹ ». L'analyse de Moignet et sa schématisation sous forme de bitenseur sont bien connues :

⁵⁷ Selon Müller, le négatif inverse correspond au schéma X= Y(nég), la négation ne portant que sur les compléments et non sur le verbe même. *Défendre* est un négatif quand il signifie « ne pas permettre » et un négatif inverse quand il signifie « ordonner que ne pas » (*La Négation en français, op. cit.*, p. 397).

⁵⁸ « Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique », *op. cit.*, p. 135.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 134.

⁶⁰ On préférera ce terme à « uniceptive », qui met plus l'accent sur l'élément excepté que sur le cinétisme exceptif.

⁶¹ Moignet Gérard, 1959, *Les Signes de l'exception dans l'histoire du français*, Genève, Droz, p. 181.

Au siècle classique [...], *ne... que* est bien senti pour ce qu'il est dès l'origine, le signe d'un double mouvement de + à – et de – à + (négation + exception), mais en même temps, on perçoit sa tendance à évoluer vers un simple positif-restrictif, du fait que *ne* ne suffit plus du tout à négativer dans les cas ordinaires⁶².

Ne enclenche un mouvement négativant, tandis que *que* a un « rôle d'inverseur de mouvement ». Au XVII^e, cette dynamique est bien présente dans le sentiment linguistique ou épilinguistique. Moignet ajoute que « *ne... que*, encore au XVII^e siècle, est senti comme équivalent de *ne... autre... que*⁶³ », soit une comparative réduite⁶⁴. *Ne [pas autre] que* exprime « un rapport de non-hétérogénéité⁶⁵ ». *Que* a un rôle d'« extérioriseur⁶⁶ » aussi bien dans les comparatives que dans les constructions à *ne...que*, ce qui a permis le glissement d'une sémantique de l'adversation (niée) à une sémantique de l'exception.

Ont été prises en compte dans l'inventaire des occurrences les constructions articulées autour de *ne... que*, mais aussi un *ne... rien... que* (signalé par Vaugelas⁶⁷) et un *ne... plus... que*, qui correspondent à une interception tardive du mouvement négativant et qui valorisent le renversement, ainsi qu'un *ne... rien... sinon*⁶⁸. On n'a pas inclus les négations bitensives suivies d'un *sans*, en dépit de leur proximité attestée parfois par la génétique⁶⁹.

Une première hypothèse semble se dégager : la négation exceptive serait un marqueur du discours de Don Diègue et, dans une moindre mesure, des personnages féminins ; réciproquement Rodrigue, le héros en puissance, ne l'utilise que très peu, notamment dans les stances, quand il faiblit. Le décompte l'atteste : 9 occurrences en 1637 et 11 en 1660 pour Don Diègue ; 7 pour Chimène dans les deux versions ; 5 en 1637 et 4 en 1660 pour le Comte ; 3 pour l'Infante dans les deux états du texte ; 2 seulement pour Rodrigue dans les deux versions. Mais ces valeurs absolues doivent être rapportées au volume de leurs interventions et corrigées en conséquence, puisque Don Diègue ne profère que 13% des mots du texte tandis que Chimène s'en voit imputer le quart. Par conséquent, la fréquence de la négation exceptive est 2,5 fois plus élevée chez Don Diègue que chez Chimène en 1637 (et 3 fois plus en 1660).

Significativement, les deux occurrences ajoutées en 1660 sont octroyées à Don Diègue comme pour accuser encore la caractérisation « Vous n'avez qu'une fille, et moi je n'ay qu'un fils,⁷⁰ ». Numériquement importantes, ces négations exceptives propres à Don Diègue sont aussi placées à des endroits clé. Elles donnent l'impulsion du célèbre soliloque de l'acte I, sc. 4, le jeu sur le parallélisme syntaxique et l'amplification volumétrique (deux vers pour la seconde) renforçant encore la saillance due à la position liminaire :

O rage ! ô desespoir, ô vieillesse ennemie !

⁶² *Ibid.*, p. 176-177.

⁶³ *Ibid.*, p. 181

⁶⁴ Müller reprend cette analyse de Moignet dans *La Négation en français, op. cit.*, p. 297.

⁶⁵ Moignet Gérard, *Les Signes de l'exception, op. cit.*, p. 51.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Vaugelas estime que *ne... rien autre chose... que* peut être utile à des fins d'expressivité, mais que *sinon* « il est bas », et qu'il vaut mieux préférer *ne... autre chose... que* à *ne... rien... que* (*Remarques sur la langue française*, 1996, Paris, Ivrea, « Rien autre chose », p. 187).

⁶⁸ Il n'y a pas d'occurrence de *ne... pas/point... que*, où l'ajout de *pas/point* vise à soutenir la perception du cinétisme sémantique à inversion, que Corneille utilise ailleurs et que Vaugelas condamne : « On ne les [*pas et point*] met jamais aussi devant le *que* qui s'exprime par *nisi* en latin [...] » (*Remarques sur la langue française, op. cit.*, « Pas et point », p. 232). Claire Lafond-Zine constate qu'en français préclassique la « négation exceptive composée » incluant *jamais, plus, rien* est fréquente, tandis que l'emploi de *ne...point... que* est « sporadique » (*La Négation simple et la négation composée en français préclassique*, thèse soutenue le 22 novembre 2014, sous la dir. d'Olivier Soutet, p. 487-488).

⁶⁹ En 1637, le roi dit : « ils ne sçauraient qu'avecque jalousie » (II, 6, v. 619, p. 46), en 1660 « Ils ne verront jamais sans quelque jalousie » (II, 6, v. 613, p. 31).

⁷⁰ *Le Cid*, 1660, *op. cit.*, I, 3, v.167, p. 8.

N'ay-je donc tant vescu que pour cette infamie ?
Et ne suis-je blanchy dans les travaux guerriers,
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ? (I, 4, v. 237-240, p. 12)

Les vieillards et, dans une moindre mesure, les femmes, ont des affinités avec la négation exceptive qui suppose une perte parce que l'aspiration à l'expansion héroïque est entravée par l'âge ou les impératifs sociaux liés au sexe. Toutefois, il faut préciser les spécificités sémantiques de la négation exceptive afin d'affiner notre hypothèse.

Une première propriété, qui surgit du rapprochement avec le clivage, est la capacité à focaliser contrastivement, réinterprétable ensuite en termes de polyphonie. Quand Moignet affirme que *que* est un « indice introducteur du regardé », il en souligne le rôle focalisateur. Quant à la dimension contrastive, elle résulte de l'origine comparative du tour. Comme la clivée, la négation exceptive implique le rejet implicite dans le contrefactuel d'un paradigme de possibles : « Je ne veux que Rodrigue » signifie « je ne veux pas Don Sanche ni Don Arias », ce qu'implique également « C'est Rodrigue que je veux ». Dans les deux cas, ce paradigme rejeté est restitué grâce à un calcul interprétatif fondé sur des données cotextuelles, ce qui laisse subsister une certaine latitude interprétative. De plus, la clivée est susceptible d'un développement comparatif comme la négation exceptive : « Je ne veux pas autre chose que Rodrigue », « c'est Rodrigue et pas autre chose que je veux ». Dans la comparaison, le clivage ou la négation exceptive, *que* a toujours ce rôle fondamental d'« extérioriseur » qu'évoquait Moignet, même si ce rôle très général se spécifie ensuite différemment dans les trois constructions. Par conséquent, au plan énonciatif,

La négation restrictive [...] amorce un mouvement d'infirmité en direction des possibles ou réels énoncés (e), mais inverse ce mouvement pour affirmer contrastivement un élément énoncé par E1 : elle écarte par avance, sans les rapporter d'une quelconque façon, mais en les convoquant dans le geste même de ce rejet, les rhèmes qui pourraient ou ont pu être proposés par d'autres énonciateurs, pour poser comme seul pertinent le rhème explicite. De ce point de vue, la négation exceptive a un fonctionnement dialogique similaire à celui du clivage standard⁷¹.

Le « mouvement d'infirmité » est cependant probablement plus marqué dans la négation exceptive, en raison de la réalisation en surface d'un morphème négatif qui n'apparaît pas dans le clivage. Quoi qu'il en soit, négation exceptive et clivage relèvent du contraste « virtuel » et non du contraste « actuel »⁷², puisque les éléments contrastés ne sont pas co-présents dans l'énoncé. Or le contraste est précisément, selon Clara Romero, ce sur quoi se fonde l'intensité qualitative. L'intensité est en effet le maillon conceptuel qui fait le lien entre la première propriété, la focalisation contrastive, et la seconde, à savoir la scalarité⁷³.

En effet, puisqu'il y a focalisation contrastive sur l'élément X introduit par *que*, et donc saillance au plan sémantico-stylistique, ce poste X est souvent saturé par des termes qui sortent de l'ordinaire, axiologiquement chargés, situés aux deux pôles extrêmes d'une échelle argumentative. En cela la négation exceptive se réinterprète en termes de scalarité (quantitative, ou surtout qualitative, dans notre cas). *Ne... Que X* construit une dévalorisation ou une revalorisation évaluative, dans le cadre d'une stylistique de l'intensité et de l'exceptionnel.

Enfin la troisième propriété de la négation exceptive est son lien avec l'événementialité. Elle met en œuvre une cinétique particulière, à retournement, qui peut la rendre apte à

⁷¹Bres Jacques, Nowakowska Aleksandra, Sarale Jean-Marc, 2019, *Petite Grammaire alphabétique du dialogisme*, Paris: Classiques Garnier, p. 284.

⁷²Romero Clara, 2007, « Pour une définition générale de l'intensité dans le langage », *Travaux de Linguistique*, n°54, p. 57-68. En ligne : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00166172/document>>, p. 7 de la version en ligne [consulté le 15/06/2019].

⁷³ Je ne suis plus Cl. Romero, qui réserve la scalarité à l'expression quantitative de l'intensité.

l'expression d'une rupture événementielle, en cotexte adéquat. Moignet insiste sur cette lecture dynamique de la construction, qu'il dramatisé presque : « L'inversion du mouvement est rapide, et mène à l'idée essentielle, qui est posée comme existant exclusivement⁷⁴ ». Cette inversion spécifie dans le cas de la négation exceptive le cinétisme qui semble inhérent à toute corrélation⁷⁵.

Il reste à examiner comment l'activation de ces trois propriétés est modulée en fonction du personnage qui prend en charge l'énoncé. Dans le cas du Comte, la situation est claire. C'est la focalisation contrastive et la scalarité à orientation positive qui jouent à plein, l'élément contrasté X étant, avec une remarquable constance, le *moi* ou un de ses substituts :

Vous éleve en un rang qui n'estoit dû qu'à moy, (I, 3, v. 152, p. 8)
Et ne devoir qu'à soy le gain d'une bataille. (I, 3, v. 182, p. 9)
Et par là cet honneur n'estoit deu qu'à mon bras. (I, 3, v. 223, p. 11)
Je ne vous en croiray qu'après l'expérience. (II, 1, v. 374, p. 19)⁷⁶

Dans toute ces occurrences l'interprétation comparative « *ne... pas quelqu'un d'autre que moi* » est prédominante. Les trois premières sont significativement placées dans la confrontation avec Don Diègue : le mécanisme contrastif permet d'écarter le rival. Le pronom tonique *moi*, le déterminant de pl dans la métonymie *mon bras*, le *soi* générique qui masque mal un *moi* affirmé opèrent une focalisation et, simultanément, un positionnement tout en haut d'une échelle. Or, justement, il est question dans ces trois premiers vers, d'une élévation du *moi* : obtention d'un rang, d'un honneur, triomphe du général victorieux. Le quatrième vers signifie « après en avoir fait moi-même l'expérience » : le moi est implicite dans le sémantisme d'*expérience*. Dans ce vers, Le Comte, qui estime que le roi lui est redevable, rejette l'avis contraire d'Arias. Ce quatrième cas est donc moins anodin qu'il n'en a l'air : Le Comte se place sur une échelle (subjective) au-dessus du roi lui-même. Comme pour accuser le trait là encore, Corneille supprime en 1660 la seule occurrence de négation exceptive imputée au Comte où l'élément focalisé n'était pas lui-même⁷⁷. Ces occurrences exploitent donc à fond la relation entre négation exceptive, focalisation contrastive et scalarité : elles rhématisent la pl et la juchent au sommet d'une échelle de valeurs, au-dessus des autres et du roi. *Ne... que* est dans ce cas symptomatique d'un aristocratie existentielle et politique.

Dans le cas de Don Diègue, la négation exceptive est plus clairement exploitée pour son événementialité discursive « à retournement »

Vous n'avez qu'une fille, et moi je n'ay qu'un fils ; [ajout 1660] (I, 3, v. 167, p. 8)
N'ay-je donc tant vescu que pour cette infamie ? (I, 4, v. 238, p. 12)
Et ne suis-je blanchy dans les travaux guerriers
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ? (I, 4, v. 239-240, p. 12)
Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage, (I, 5, v. 274, p. 13)
Sire, j'en suis la teste, il n'en est que le bras ; (II, 8, v. 724, p. 37)
Je pense l'embrasser, & n'embrasse qu'une ombre, (III, 5, v. 1014, p. 51)
Nous n'avons qu'un honneur, il est tant de Maistresses,
L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir (III, 6, v. 1058-1059, p. 53)
On n'entend que des cris, on ne voit que des larmes : (III, 6, v. 1078, p. 54)

⁷⁴ Moignet Gérard, *Les Signes de l'exception*, op. cit., p. 52.

⁷⁵ La corrélation est fondamentalement cinétique, dans la mesure où elle met en tension l'énoncé entre un appel et une résolution ; on parle d'ailleurs de réversibilité ou non de la corrélation, ce qui paraît bien suggérer l'existence d'une dynamique et presque d'une temporalité de la corrélation, au plan cognitif.

⁷⁶ Désormais, je cite l'édition de 1660, sauf mention particulière.

⁷⁷ « Ne seroit que haster la Parque de trois jours », *Le Cid*, 1637, op. cit., I, 4, 234, p. 16.

Le soufflet intervient trop tôt pour être considéré comme une péripétie. Toutefois, à l'instar de la péripétie, il opère un retournement au plan de l'action et un retournement intérieur du personnage. Le patricien respecté se mue en un vieillard honteux ; c'est la « chute » du personnage qui « tombe dans un malheur qu'il ne méritait pas⁷⁸ ». Or, précisément, le cinétisme à inversion propre à la négation exceptive reproduit au plan microstructural le retournement dramaturgique, attestant par là la solidarité des niveaux de l'expression. Ainsi, le patron binaire de « N'ay-je donc tant vécu que pour cette infamie ? » souligne la divergence entre une orientation argumentative positive introduite par l'adverbe d'intensité *tant* dans l'hémistiche 1 et l'orientation négative véhiculée par le négatif lexical *infamie* dans l'hémistiche 2. Ce schéma dont « Et, monté sur le faite, il aspire à descendre »⁷⁹ serait le prototype est alors rigoureusement le symétrique inverse du bitenseur de la négation exceptive, dont les corrélateurs se distribuent entre les hémistiches. Le dispositif est repris et amplifié dans les deux vers 239-240, renforcé par les antithèses entre la couronne de cheveux blancs et les lauriers flétris et la réapparition de l'intensif *tant* sous la forme du déterminant indéfini *tant de*. Cette superposition des points d'inversion, qui fait converger métrique, syntaxe, sémantique, argumentation et dramaturgie est à visée de surenchère intensive.

Contrairement à ce qui se passait pour le Comte, le X focalisé correspond ici au pôle inférieur de l'échelle de valeurs. C'est généralement le cas (7 occurrences sur 11). Le même constat vaut pour Chimène (6 sur 7). Le contraire se produit cependant parfois. C'est ainsi le cas du v. 274, dont l'intensité résulte d'une focalisation contrastive au carré, puisqu'issue de la combinaison de la négation exceptive et du clivage, ce qui prouve leur affinité. C'est également le cas du v. 1059, où la scalarité est d'abord quantitative (*un* est un numéral, opposé à *tant de*), puis, l'unicité fondant la valeur, indirectement qualitative.

La vieillesse est, pour Don Diègue une chute, une épreuve de la déréliction profane et de la dépossession de soi, puisqu'il fut et qu'il n'est plus, pleinement. Le soufflet n'est que le révélateur tragi-comique d'un changement de condition interne dû à l'âge, source d'un conflit tragique intérieur. La négation exceptive retranscrit ainsi l'expérience de la déréliction dans le vers 167, « Vous n'avez qu'une fille, et moi je n'ay qu'un fils ; ». Dans un cotexte surdéterminé par la perte, on peut considérer que l'énoncé, qui signifie ouvertement « je n'ai pas d'autre enfant qu'un fils », est aussi travaillé par « je n'ai plus rien qu'un fils », les ambiguïtés liées à la restitution du paradigme rejeté dans le contrefactuel servant ici l'expressivité. Du coup, la mise en relation avec le v. 1014, « Je [...] n'embrasse qu'une ombre » est particulièrement pathétique, puisque le redoublement du mouvement exceptif prive Don Diègue de ce fils qui était son seul bien. La sémantique de la perte et du revers se cristallise donc chez Don Diègue autour de la négation exceptive, syntaxiquement, et, lexicalement, autour du mot *bras* au singulier, les deux faisant système. Don Diègue n'a plus de « bras », c'est là son drame. On parle volontiers de ce que l'on n'a plus ; c'est pourquoi il est celui qui convoque le plus ce mot (9 occurrences) :

Mon bras qu'avec respect toute l'Espagne admire,
 Mon bras qui tant de fois a sauvé cet Empire, [...]
 Trahit donc ma querelle, & ne fait rien pour moy ? (I, 4, v. 241-244, p. 12)
 Et ce fer que mon bras ne peut plus soutenir, (I, 5, v. 271, p. 13)
 Ce bras jadis l'effroy d'une Armée ennemie, (II, 8, v. 713, p. 36)

En revanche, Le Comte a un *bras* et appuie avec insistance là où cela fait mal :

⁷⁸ Corneille Pierre, [1660] 1987b, « Discours de la tragédie », *Œuvres complètes, op. cit.*, t. 3, p. 142-173, ici p. 145.

⁷⁹ *Cinna*, II, 1, v. 370.

Si vous fustes vaillant, je le suis aujourd'huy,
Et ce bras du Royaume est le plus ferme appuy. (I, 3, v. 195-196, p. 9)
L'essay de son courage à l'ombre de mon bras ; (I, 3, v. 204, p. 10)
Et par là cet honneur n'estoit deu qu'à mon bras. (I, 3, v. 223, p. 11).

D'où la solution du *bras*-relais, celui du fils, par l'intermédiaire du sang. Si Don Diègue n'a plus de bras, si le Comte en a un, Rodrigue en acquiert un au fil de l'action. Le bras est ce qui permet, épiquement, d'inscrire une volonté dans le monde, de faire passer le virtuel à l'actuel, et Don Diègue sauve l'honneur grâce à son *bras* « par procuration » :

Et ce fer que mon bras ne peut plus soutenir,
Je le remets au tien pour vanger & punir. (I, 5, v. 271-272, p. 13)
Sire, j'en suis la teste, il n'en est que le bras ; (II, 8, v. 724, p. 37)

Chimène n'a pas de *bras* offensif, conformément aux prescriptions de la Mesnardière, pour qui une « Fille vaillante⁸⁰ » n'est guère décente. Elle a *des bras*, accueillants dès lors qu'ils sont au pluriel, puisqu'elle a vu mourir son père « presque entre [ses] bras »⁸¹ ce qui est très différent ; ou elle se dit victime du bras d'autrui. La négation exceptive est donc surtout l'apanage de ceux qui n'ont pas de *bras*, au singulier, de personnages dont la tragique est lié à une volonté bloquée⁸². La négation exceptive se fait ainsi le vecteur d'un tragique anti-épique lié à « l'impossibilité d'agir », qui n'est pas tant lié au dilemme qu'à « l'impossibilité de choix⁸³ » et d'action.

L'objectif méthodologique de cette recherche était double. On a voulu montrer que la fonction de la négation, dans le théâtre classique excède le rôle polémique dans un environnement dialogal à laquelle on la réduit parfois, et souligner son lien avec l'expression de l'intensité. Il s'agissait aussi de tenir ensemble les niveaux micro- et macrotextuels pour étudier les modalités de leurs interférences ; de voir en somme, comment stylistique et poétique interagissent. La question fondamentale était donc : la négation est-elle un « stylème de littéarité générique⁸⁴ » tragique ? L'hypothèse, quoique séduisante, n'est pas totalement validée par l'investigation. Il y a bien un recours tout à fait significatif à la négation, notamment dans la réécriture des premières scènes, qui autorise à parler d'une stratégie de la négation clairement en relation avec des impératifs génériques, mais cela ne semble toutefois pas assez systématisé pour la constituer en stylème générique. L'enquête s'est alors réorientée vers la négation exceptive, faisant succéder à ce mouvement un peu déceptif une analyse peut-être plus fructueuse. On ne peut que prendre acte du fait que le schéma bitenseur à inversion qui décrit le fonctionnement de la négation exceptive semble avoir secrètement gouverné toute la recherche, ce qui n'était bien sûr nullement prémédité. La négation exceptive semble en effet être chez Corneille un « stylème de littéarité singulière⁸⁵ » vecteur d'un tragique de la volonté entravée, propre aux vieillards et aux femmes qui n'ont pas de « bras », ses différentes propriétés (focalisation contrastive, scalarité, événementialité) étant modulées en fonction des

⁸⁰ La Mesnardière (de) Hippolyte-Jules, 1639, *Poétique*, Paris, A. de Sommerville, 1639, ch. VIII, p. 137, cité par Forestier, *Essai de génétique théâtrale, op. cit.*, p. 51.

⁸¹ *Le Cid*, 1660, *op. cit.*, III, 3, v. 831, p. 42.

⁸² Le Comte a un bras, mais d'une part il utilise beaucoup moins fréquemment la négation exceptive que Don Diègue et Chimène, et, d'autre part, il connaît un blocage et une frustration, puisque son bras n'est pas assez reconnu, selon lui.

⁸³ Forestier Georges, *Essai de génétique théâtrale, op. cit.*, p. 322 et 326.

⁸⁴ Molinié George & Viala Alain, 1993, *Approches de la réception*, Paris, PUF, ch. « Stylème » [G. Molinié], p. 36.

⁸⁵ *Ibid.*

personnages dans une visée expressive. Il resterait à prendre la mesure de cette singularité en élargissant l'enquête à tout ou partie du corpus cornélien.

Annexes

1. Répartition des morphèmes négatifs

	1637	1660-1682		1637	1660-1682		1637	1660-1682		1637	1660-1682
Non	8	10	Ne ... pas	56	56	Ne ..plus	35	33	Ne expl. Comp.	5	5
Non pas X	10	11	Ne... point	62	64	Ne ...rien	24	24	Ni	12	12
Non que X	1	1	Pas/ Point seuls	2	-	Ne... jamais	9	10	Ne que	32	33
Non+ S prép.	2	3	Ne... du tout	1	1	Ne ...personne	2	2			
			Discord. seul	42	39	Ne ...aucun	2	3			
Sous-total non	21	25	Sous-total nég. de phrase :	163	160	Sous-total nég. constituant	72	72			

2. Le remaniement du début : une augmentation des négations en 1660

1660 / I, 1, p. 1-3.	1637 / I, 2 avec inclusion de I, 1 (DRD), p. 1-4.
<p style="text-align: center;">Chimène</p> <p>Elvire, m'as-tu fait un rapport bien sincere ? <u>Ne déguises tu rien</u> de ce qu'a dit mon pere ? Elvire</p> <p>Tous mes sens à moy-mesme en sont encor charmez : Il estime Rodrigue autant que vous l'aimez, Et si je <u>ne</u> m'abuse à lire dans son ame,</p> <p>Il vous commandera de répondre à sa flame. Chimène</p> <p>Dy-moy donc, je te prie, une seconde fois Ce qui te fait juger qu'il approuve mon choix, Apprens-moy de nouveau quel espoir j'en dois prendre ; Un si charmant discours <u>ne</u> se peut trop entendre, Tu <u>ne</u> peux trop promettre aux feux de nostre amour La douce liberté de se montrer au jour. Que t'a-t'il répondu sur la secrette brigue Que font auprès de toy D. Sanche, & D. Rodrigue ? <u>N'as-tu point trop</u> fait voir quelle <u>inégalité</u> Entre ces deux amans me panche d'un costé ? Elvire</p> <p><u>Non</u> ; j'ay peint vostre cœur dans une <u>indifference</u> Qui <u>n'enfle de pas-un</u>, <u>ny</u> détruit l'esperance, Et <u>sans rien</u> voir d'un œil trop severe ou trop doux, Attend l'ordre d'un pere à choisir un époux. Ce respect l'a ravy, sa bouche & son visage M'en ont donné tous deux un soudain témoignage, Et puisqu'il vous en faut encor faire un recit, Voicy d'eux & de vous ce qu'en hâte il m'a dit : « Elle est dans le devoir, tous deux sont dignes d'elle, Tous deux formez d'un sang, noble, vaillant, fidelle, Jeunes, mais qui font lire aisément dans leurs yeux L'éclatante vertu de leurs braves ayeux. Don Rodrigue sur tout <u>n'a</u> trait en son visage Qui d'un homme de cœur <u>ne</u> soit la haute image, Et sort d'une maison si feconde en guerriers, Qu'ils y prennent naissance au milieu des lauriers. La valeur de son pere en son temps <u>sans</u> pareille, Tant qu'a duré sa force, a passé pour merveille ; Ses rides sur son front ont gravé ses exploits, Et nous disent encor ce qu'il fut autrefois. Je me promets du fils ce que j'ay veu du pere ; Et ma fille, en un mot, peut l'aimer & me plaire. » Il alloit au Conseil, dont l'heure qu'il [<i>sic</i>] pressoit A tranché ce discours qu'à peine il commençoit ;</p>	<p>Et bien, Elvire, en fin, que faut-il que j'espere ? Que dois-je devenir, & que t'a dit mon pere ? (2, 35-36)</p> <p>Deux mots dont tous vos sens doivent estre charmez (2, 37) <i>Vers identique</i> (2, 38) L'excez de ce bon-heur me met en <u>deffiance</u>, Puis-je à de tels discours donner quelque croyance ? (2, 39-40) Il passe bien plus outre, il approuve ses feux, Et vous doit commander de répondre à ses vœux. (2, 41-42)</p> <p>-----</p> <p>Au contraire pour tous dedans l'<u>indifference</u> Elle <u>n'oste à pas un</u>, <u>ny</u> donne d'esperance (1, 7-8) <i>Vers identique</i> (9) C'est de vostre seul choix qu'elle attend un espoux. (1, 10)</p> <p><i>Vers sc.1 (11-24) identiques</i></p> <p>L'heure à present m'appelle au conseil qui s'assemble , (1, 28)</p>

Mais à ce peu de mots je croy que sa pensée
 Entre vos deux amants n'est pas fort balancée.
 Le Roy doit à son fils eslire un Gouverneur,
 Et c'est luy que regarde un tel degré d'honneur :
 Ce choix n'est pas douteux, & sa rare vaillance
Ne peut souffrir qu'on craigne aucune concurrence.
 Comme ses hauts exploits le rendent sans égal,
 Dans un espoir si juste il sera sans rival :
 Et puisque Don Rodrigue a resolu son pere
 Au sortir du Conseil à proposer l'affaire,
 Je vous laisse à juger s'il prendra bien son temps,
 Et si tous vos desirs seront bien-tost contents.
 Chimène

Il semble toutefois que mon ame troublée
Refuse cette joye, & s'en trouve accablée,
 Un moment donne au Sort des visages divers,
 Et dans ce grand bonheur je crains un grand revers.
 Elvire

Vous verrez cette crainte heureusement deçeuë.
 Chimène

Allons, quoy qu'il en soit, en attendre l'issuë.

Le Roy doit à son fils choisir un Gouverneur, (1, 29)
 Ou plutost m'eslever à ce haut rang d'honneur, (1, 30)
 Ce que pour luy mon bras chaque jour execute,
 Me défend de penser qu'aucun me le dispute. (1, 31-32)

Jugez apres cela puisque tantost son pere
 Au sortir du Conseil doit proposer l'affaire,
 S'il pouvoit avoir lieu de mieux prendre son temps,
 Et si tous vos desirs seront bientost contents. (2, 43-46)

Vers identiques (2, 47-52)

